

Numéro 209
29 juin 2017

Zoom sur

Météo

Besoin des cultures et
conseils de la semaine

Suivi des rivières et
nappes

Arrêté sécheresse

Conseil collectif rédigé à partir du réseau d'observations de la Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne en parcelles et des données météorologiques de Météo-France.

METEO

Le passage pluvieux démarré en début de semaine profite au sud et à l'est du département, avec certains secteurs qui ont déjà dépassé les 30 mm cumulés, permettant de stopper l'irrigation. Sur les autres secteurs les premiers mm arrivent lentement. Le temps doit rester humide jusqu'à la fin de semaine.

Les **températures**, après un maximum en milieu de la semaine passée, sont revenues vers des normales saisonnières. Les cultures fonctionnent mieux, suite à cette période de stress due aux fortes chaleurs.

Les ETP oscillaient autour des 6 mm/j et sont brutalement montées à un maximum de 8,4 mm jeudi dernier. Depuis, elles ont diminuées jusqu'à 4,1 mm ces 2 derniers jours. La moyenne de la semaine est de 5,6 mm/jour.

BESOIN EN EAU DES CULTURES

Besoin en eau des cultures

Le besoin en eau d'une culture dépend des conditions météorologiques et de son développement végétatif. Il est estimé par le calcul de l'ETM, à partir de l'ETP et d'un coefficient cultural :

$$ETM = Kc \times ETP$$

Le coefficient Kc dépend de la culture et de son stade comme le montre le tableau ci-contre, avec une **ETP moyenne de 5,0 mm/j**.

Culture	Stade	Coef. Cultural Kc	Besoins : ETM (mm/j)	Besoins par semaine (mm)
Betteraves	Recouvrement	1,0	5,0	35,0
Haricots et Flageolets	Formation des gousses	1,2	6,0	42,0
	Gousses pleines	1,0	5,0	35,0
	Début défoliation	0,8	4,0	28,0
Maïs	9-10 feuilles	0,8	4,0	28,0
	14 feuilles à Floraison	1	5,0	35,0
Oignons	Pleine bulbaison	1,1	5,5	38,5
	Etalement	0,7	3,5	24,5
P de Terre	Recouvrement	1,0	5,0	35,0
	Début sénescence	0,8	4,0	28,0

Document rédigé par :

Laurent PROFFIT
01 64 28 11 43 / 06 07 18 14 37

Pôle Agronomie et Environnement

418 Rue Aristide Briand
77350 LE MEE SUR SEINE
Tél : 01 64 79 30 65
Fax : 01 64 37 17 08
E-mail : irrigation@seine-et-marne.chambagri.fr

www.ile-de-france.chambagri.fr

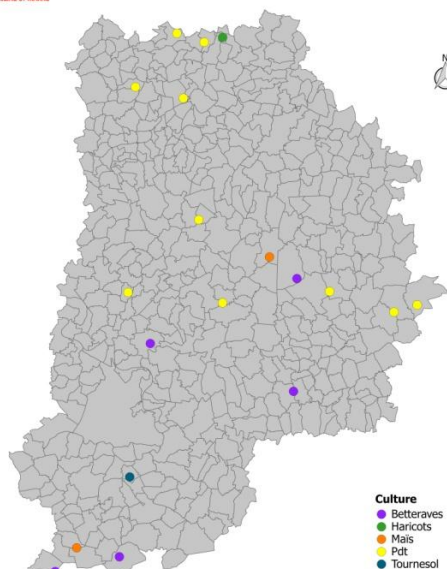
Avec le soutien financier de :



OPE.COS.ENR24 12/03/15



Localisation des sondes en Seine-et-Marne



Réalisation : CA77 - PAE - A.P. - juin 2017 / Source : IGN BDTOPO 2016

0 3,5 7 km

Suivi de l'évolution de la Ru du sol

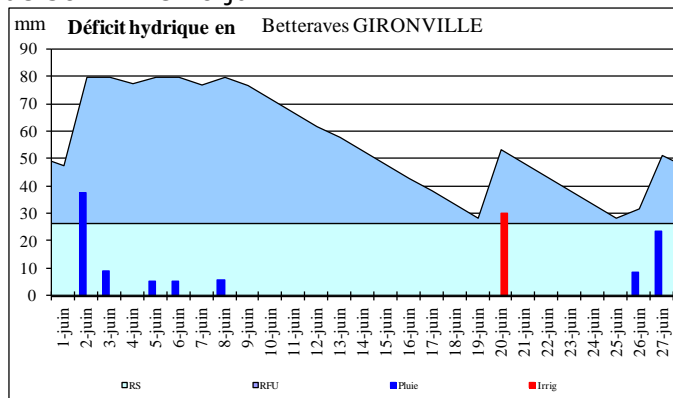
La carte ci-contre vous présente la répartition des 19 sondes capacitatives Sentek posées sur le département ; Les 10 sondes sur pommes de terre (en jaune), sont réparties sur le nord (4) et le centre du département. Elles sont positionnées sur des sols limoneux ou des limons argileux ; Les 5 sur betteraves (en violet), concernent le centre et le sud-ouest ; Les 2 sur maïs (en orange), se situent sur le centre et le sud en sol moyen sur calcaire ; Celle sur haricots (en vert), est à l'extrême nord ; La dernière sur tournesol est sur des sables caillouteux vers Nemours.

Conseils irrigation

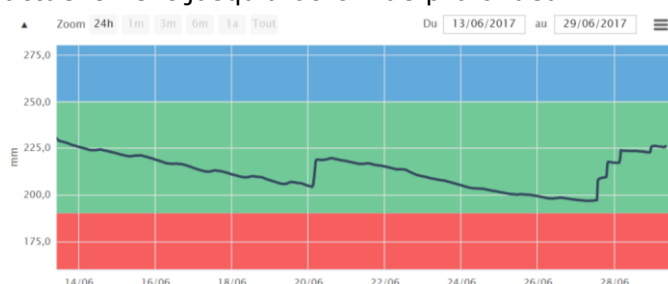
A partir de 10 mm de pluies, les irrigations seraient à retarder d'un jour par tranche de 3-4 mm.

Betteraves :

Le graphique ci-dessous présente le suivi sur une parcelle de betteraves en argilo-calcaire, ayant une RU de l'ordre de 80 mm, avec une irrigation de 30 mm le 20 juin.



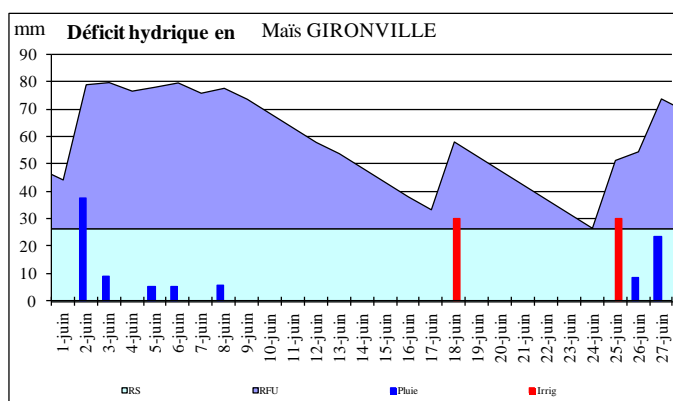
Le suivi par sonde capacitive, sur une parcelle d'Egigny, illustre l'efficacité des pluies de ces derniers jours qui ont rechargé le sol jusqu'à 30 cm de profondeur. Les racines consomment actuellement jusqu'à 60 cm de profondeur.



Au vu des conditions météo actuelles, pas de nouveau passage à prévoir pour la semaine. En sol profond, attendre pour démarrer sur betteraves.

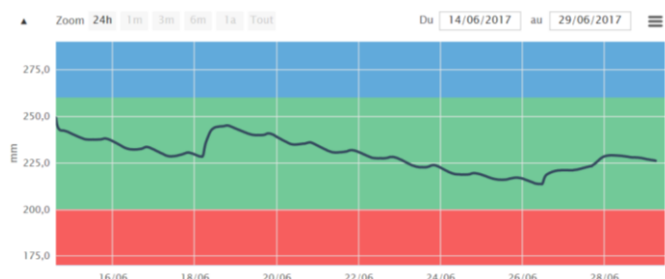
Maïs

Le graphique ci-contre présente le suivi sur une parcelle de maïs en argilo-calcaire, ayant déjà 11 feuilles sur calcaire proche de la station de Gironville, ayant une RU de l'ordre de 75-80 mm, avec 2 passages d'irrigation. L'arrivée des pluies sur le sud du département améliore la recharge du sol.



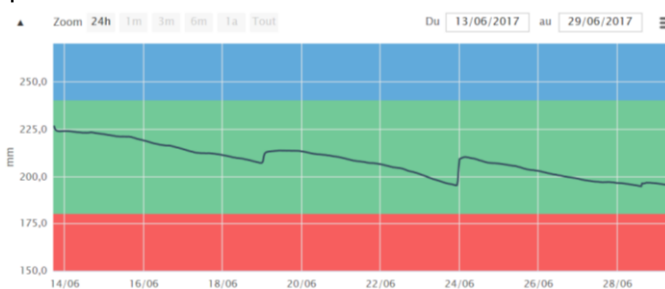
Pommes de terre :

Le graphique ci-dessous, d'un suivi par sonde, illustre une parcelle de pommes de terre en limon près de Meaux. Les racines consomment jusqu'à 60 cm de profondeur.



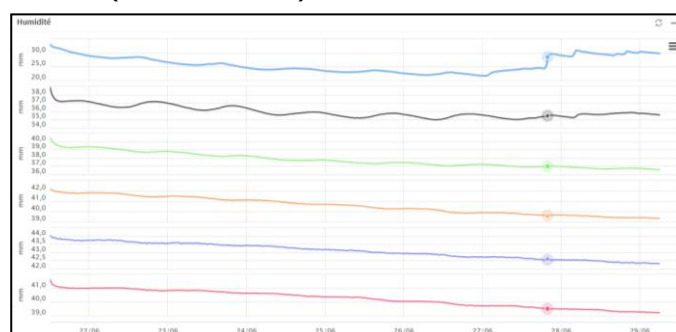
Compte tenu des conditions climatiques, aucun apport n'est à envisager avant le milieu de la semaine prochaine.

Une autre parcelle, située plus au nord, attend toujours des précipitations qui rechargent plus que la surface.



En l'absence de nouvelle précipitation une irrigation en début de semaine prochaine est à envisager.

Sur la parcelle du centre, suivie par sonde, les premières pluies ont permis la recharge des premiers cm de sol, illustré par le graphique ci-dessous qui présente l'humidité du sol tous les 10 cm (de 5 à 55 cm).



Le déficit hydrique sur des parcelles avec une pluviométrie inférieure à 20 mm depuis le 1^{er} juin peut atteindre les 140 mm. En l'absence de pluie, la poursuite de l'irrigation ou le démarrage sur des sols profonds est conseillé.

➤ Situation des nappes

➤ Nappe de Champigny

La notification par la DDT de vos quotas pour 2017 ne devrait plus tarder. Cependant, même en l'absence de votre volume attribué pour 2017, vous devez transmettre vos index à la Chambre d'Agriculture en début de chaque mois.

Dans le cadre de la gestion collective, vous êtes tenu de transmettre vos index de compteur en début de chaque mois, même si vous n'avez pas irrigué.

Merci d'envoyer vos relevés du 1^{er} juin à la Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne par mail : irrigation@seine-et-marne.chambagri.fr ou par fax : 01 64 37 17 08

Le 26 juin 2017, le piézomètre de Montereau-sur-le-Jard indiquait 50,11 m NGF et celui de Saint-Martin-Chennetron 130,85 m NGF. Compte tenu du niveau de ces 2 piézomètres, aucune restriction ne devrait avoir lieu cette année.

➤ Nappe de Beauce : secteur Beauce Centrale et secteur Fusain

Rappel : les **coefficients** sont fixés à **1 pour la Beauce centrale et 0,58 pour le secteur Fusain.**

Le 25 juin 2017, l'indicateur piézométrique du secteur **Beauce centrale** indiquait 114,14 m NGF. L'indicateur piézométrique du **secteur Fusain** se situe à cette même date à 86,67 m NGF.

ETAT DES RESTRICTIONS EN VIGUEUR

➤ Arrêté sécheresse

Suite au dernier bulletin de suivi de l'étiage, un arrêté préfectoral 2017/DDT/SEPR/210, relatif aux mesures de limitation des usages de l'eau, a été pris par le Préfet.

La carte ci-contre met en couleur les bassins versants concernés par ce premier arrêté de restrictions d'usage de l'eau en Seine-et-Marne.

Cet arrêté est pris pour faire face à une pénurie. Cet arrêté valide le passage sous le :

- **seuil d'alerte** pour le bassin versant de l'**Ancoeur**, est passé en état d'alerte.

Les irrigants en gestion collective de la nappe de Champigny ne sont pas impactés par cet état.

- **seuil de vigilance** de plusieurs cours d'eau en Seine-et-Marne : le **Petit Morin** et la **Thérouanne** ainsi que le **Grand Morin**.

Le passage sous ce seuil de vigilance implique une sensibilisation de l'ensemble des usagers de l'eau faisant appel au civisme en vue de réaliser des économies d'eau.

